

DISCOURS DU MAIRE

Le 7 novembre 2016

Citoyens et citoyennes de Maskinongé,

Il me fait plaisir, conformément à l'article 955 du Code municipal, de vous résumer la situation financière de votre Municipalité pour l'année qui se termine au 31 décembre 2016 ainsi que les orientations générales du budget 2017.

Pour 2014, l'étude réalisée par le HEC (Hautes Études Commerciales de Montréal) démontre encore une fois que le conseil a à cœur la saine gestion des deniers publics. Au niveau provincial, nous sommes passés du 2^e rang au 6^e rang, mais dans la catégorie des municipalités de 2000 à 4999 habitants, nous sommes toujours bon premier.

Situation financière

Pour l'année 2015, le rapport financier de votre Municipalité se résume comme suit : l'administration municipale avait des revenus de fonctionnement et d'investissement de l'ordre de 2 287 233\$ et des dépenses de fonctionnement, d'immobilisation et de remboursement de la dette à long terme de 2 077 863\$, des immobilisations consolidées au montant de 9 518 077\$ ainsi qu'une dette à long terme consolidée de 2 143 840\$. Une partie de nos surplus accumulés a été affectée au budget 2015 et nous avons terminé l'année avec un surplus de 209 370\$. Le total de nos surplus accumulés est de 539 405\$, en plus d'un fond de roulement de 100 000\$. La réserve financière pour les eaux usées s'élève à 143 373\$ et celle pour l'eau potable à 10 850\$.

La firme Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc., CPA, a procédé à la vérification de nos états financiers qui furent déposés au Ministère des Affaires municipales.

Octroi de contrats

Le Code municipal nous dicte des règles très précises. Tous les contrats de 25 000\$ et plus, de même que les contrats de plus de 2 000\$ attribués à un même entrepreneur et qui totalisent une dépense de plus de 25 000\$, peuvent être consultés au bureau municipal ou sur notre site internet par le lien SEAO (www.mun-maskinonge.ca).

Rémunération des élus

Comme maire, ma rémunération de 2016 est de 13 119,48\$ et celle de mes conseillers de 4 373,16\$ chacun. Pour 2017, l'augmentation sera l'IPC (Indice des prix à la consommation) pour le maire et les conseillers.

À la MRC de Maskinongé, ma rémunération de base est de 5 107,98\$ pour l'année 2016, plus 144,72\$ par présence avec un montant de 14,96\$ ajouté pour le transport. Comme je fais partie du conseil d'aménagement à la MRC, j'ai aussi une rémunération de 144,72\$ la rencontre, montant que je reçois seulement si je suis présent. À la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, M. Jonathan Lacourse reçoit un montant de 71,84\$ la réunion, s'il est présent.

Réalisations 2016

Maintenant, je vais vous faire un résumé du travail accompli en 2016.

Voirie

Il y a eu moins de travaux exécutés cette année car nous devions préparer notre plan d'intervention dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-

2018. Cela comprenait aussi un inventaire de notre pluvial dans le milieu urbain. Pour ce faire, nous avons engagé la firme spécialisée ABC Environnement Inc. au montant de 23 800\$. Ce plan d'intervention, réalisé par la firme d'ingénieurs Pluritec, au coût de 15 550\$, sera adopté à la séance de novembre. Il est essentiel pour obtenir l'aide financière du Programme au montant de 948 730\$.

En 2016, nous avons remplacé le pont de la rivière Bois-Blanc à la route du Grand St-Jacques au coût de 116 500\$ dont les travaux ont été réalisés par la compagnie Jobert Inc. Ces travaux ont été possibles grâce à un montant de 70 000\$ octroyé par notre député Marc H. Plante dans le cadre du Programme de l'amélioration du réseau routier local.

Le peu d'asphaltage a été effectué dans les routes du Pied-de-la-Côte et de l'Ornière par Maskimo Construction, représentant des coûts de 31 900\$. Aussi, il y a eu du rapiéçage d'asphalte à différents endroits et quelques ponceaux ont été changés.

Concernant le projet de rehaussement d'une partie de la route Langue-de-Terre, la dérogation en zone inondable a été réalisée et acceptée par la MRC de Maskinongé. L'avis de projet d'étude d'impact réalisé par la firme WSP nous a été présenté et a été déposé au Ministère de l'Environnement pour obtenir une première autorisation avant que l'étude complète soit réalisée et leur soit soumise. Des coûts de 23 450\$ sont dépensés à ce jour pour le projet.

Aussi, nous avons procédé à l'acquisition d'un camion cube (41 447\$) pour le service de voirie en remplacement du vieux camion GMC 1983.

De plus, pour la sécurité des enfants dans la zone du 30 km/h devant les écoles, nous avons installé des balises pour sensibiliser les automobilistes à la zone scolaire.

Virage énergétique

En 2016, la Municipalité a terminé le remplacement de ses luminaires de rue à vapeur de sodium à haute pression par des luminaires DEL. Il restait 87 luminaires à changer, au coût de 19 793\$ (achat et installation).

Incendie

L'installation de la borne fontaine sèche près du pont Cartier-Ross a été réalisée par la compagnie Bernard Lessard Excavation. Les coûts totaux sont de 17 610\$ en 2015 et de 24 470\$ en 2016. Cette borne fontaine était obligatoire pour se conformer au schéma de couverture de risque de la MRC.

En 2016, au sein du service incendie, il y a eu le départ de monsieur Serge Saint-Hilaire après 19 ans de loyaux services et celui de monsieur Kimmy Pichette après seulement quelques mois. Merci beaucoup pour ce que vous avez fait! D'un autre côté, il y a eu l'embauche de messieurs Alexandre Fafard-Milette, Philippe Branchaud ainsi que Didier Vertefeuille. Bienvenue à vous trois!

Hygiène du milieu

Nous sommes allés en appel d'offres pour la vidange des étangs aérés du secteur urbain et les travaux ont été exécutés par la firme ASDR Canada Inc. au montant d'environ 40 000\$.

Pour le secteur rural, n'oubliez pas que vous avez jusqu'au 31 janvier 2017 pour vous inscrire au programme d'aide financière afin d'obtenir un prêt pour aménager une installation septique conforme aux normes de la loi sur l'environnement Q2r22.

En ce qui concerne le projet d'égout sanitaire sur une partie des boulevards Est et Ouest ainsi que sur une partie des rangs de la Rivière Sud-Est et Sud-Ouest, nous devons attendre l'ouverture de la 2^e phase du programme FEPTEU (Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées – subvention

possible de 83%) pour soumettre notre projet puisque la 1^{ère} phase est déjà fermée considérant le nombre élevé de demandes déposées.

Loisirs et culture

Le Conseil municipal prépare un projet d'aménagement de parc intergénérationnel près du Centre communautaire. Son plan d'ensemble a été réalisé par la firme d'architectes paysagistes Grenon Hogue (1 444\$). Trois demandes de subvention ont été formulées à différents ministères afin d'aider à sa réalisation.

Soirée des Sommets

Le 23 avril dernier, avait lieu à l'école secondaire l'Escale de Louiseville, la Soirée des Sommets organisée par la Chambre de commerce et d'Industrie de la MRC de Maskinongé. Lors de cette soirée, le conseil a tenu à souligner pour le prix Bâtitseur, l'entreprise Gagnon Ferme Équipements Inc. pour leur contribution à servir les gens de Maskinongé et d'ailleurs et qui célébrait leurs 50 ans d'existence. Félicitations à M. Yvon Gagnon et toute son équipe!

Terrains résidentiels

Nous voulions débiter la phase 4 de notre parc résidentiel en 2016, mais nous n'avons pas encore reçu le feu vert du Ministère de l'Environnement. Pour compléter notre demande, il nous manquait une étude sur la flore et la faune qui existe sur cette partie de terrain. Dès la réception de l'autorisation du Ministère, l'appel d'offres pour les travaux sera lancé afin que ceux-ci débutent au printemps 2017.

Dans le secteur de la rue Bernard-Lessard, il reste 16 terrains de disponibles.

Aide au milieu

Afin de venir en aide à ses organismes, le conseil a octroyé environ 75 000\$ au Service des loisirs, un peu plus de 74 000\$ au Centre communautaire, environ 34 000\$ à la bibliothèque, près de 500\$ à l'accueil des nouveaux bébés, un peu plus de 2 200\$ au brunch communautaire pour l'accueil des nouveaux arrivants propriétaires occupants et pour souligner l'implication de certains bénévoles, 200\$ au Comité de citoyen pour la St-Jean et 165\$ au Club optimiste. Merci à vous qui avez à cœur votre Municipalité.

Aussi, jusqu'à ce jour, plus de 60 000\$ ont été investis dans l'aménagement de notre nouvelle bibliothèque. Une subvention de 40% des coûts nous a été accordée par le Ministère de la Culture.

Orientations 2017

Pour la voirie, les orientations pour 2017 seront en grande partie conditionnelles à l'acceptation de notre plan d'intervention du Programme de la TECQ 2014-2018, par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire. Si tout va bien, une partie du rang de la Rivière Sud-Ouest entre les numéros civiques 338-D et 432 serait asphaltée, aussi la partie restante de la route du Brûlé, le rang de la Rivière Sud-Est entre la sortie de l'autoroute et le pont Cartier-Ross, la route du Pied-de-la-Côte en face du numéro civique 215 et une couche mince sur la rue Bernard-Lessard qui devrait nous appartenir d'ici janvier. Pour la route Langue-de-Terre, étant donné que l'étude d'impact et la réponse du Ministère de l'Environnement ne se fera qu'au courant de l'année 2017, ce dossier sera remis en 2018. Avec l'acquisition d'une partie de terrain en face de l'église, il est prévu faire un stationnement perpendiculaire à la rue et en même temps, réaménager le pluvial qui est désuet.

Avec l'accord du Ministère de l'Environnement, la phase 4 du secteur des Bâtitseurs sera complétée pour une possibilité de 31 nouveaux terrains.

Du côté incendie, les plans pour installer une borne fontaine sèche du côté du rang de la Rivière Sud-Est devraient être faits en 2017.

Au niveau du parc intergénérationnel, une partie pourrait être réalisée en 2017 ou la totalité, selon les subventions qui seront obtenues.

Aux citoyens du secteur rural, n'oubliez pas que vous avez jusqu'au 31 janvier 2017 pour vous prévaloir du programme d'aide pour un prêt concernant votre installation septique.

Taxation 2017

Nous avons un nouveau rôle pour 2017, 2018 et 2019 avec des immeubles imposables augmentant de 30,3%. Certaines variations au niveau de la taxation sont donc à prévoir pour 2017. Comme par les années passées, soyez assurés que le Conseil municipal mettra tous les efforts nécessaires afin de prévoir un taux de taxation abordable tout en maintenant les meilleurs services à la population ainsi qu'en respectant la capacité de payer des citoyens.

Départs

De grands bénévoles nous ont quittés cette année. Je me dois de souligner le départ de monsieur Gaston Tancrede qui a donné de son temps au Centre communautaire. Aussi, monsieur André Baril, qui lui, a fait beaucoup pour le Manoir Jésus Marie. Merci à vous deux pour tout ce que vous avez accompli. Également, monsieur Urbain Lacharité qui fut un conseiller municipal dans l'ancienne paroisse de Maskinongé.

Reconnaissance

Le 29 mai avait lieu la remise de la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec à l'Institut Keranna à Trois-Rivières. À cette occasion, madame Huguette Lemyre Gagnon a reçu des mains de l'Honorable J. Michel Doyon la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés pour tout le bénévolat accompli depuis plusieurs années. Merci beaucoup de votre implication dans notre communauté.

Également, j'aimerais souligner les 25 années au poste de conseiller de monsieur Jacques Paquin et les 20 années de monsieur René Plante. Merci d'avoir servi les citoyennes et citoyens de votre municipalité.

Conclusion

Aux bénévoles, merci de vous impliquer pour votre communauté.

Aux conjointes et conjoints des membres du Conseil et des employés municipaux, merci de votre compréhension et de vos encouragements.

Merci à vous gens de Maskinongé qui, comme nous, avez la Municipalité à cœur.

À tous les employés, merci de vous dévouer pour le bien des citoyens.

Un gros merci à Madame Beaudoin, Messieurs Paquin, Plante, Croisetière et Lacourse qui font de Maskinongé, la Municipalité qu'elle est.

N'oubliez pas, toutes les séances du Conseil municipal, sauf celles de janvier et de septembre, se tiennent le premier lundi du mois, au Centre communautaire à 20 heures.

En terminant, je vous laisse sur cette pensée d'Angélique Planchette : *Ce n'est pas la vie qui est courte mais la conscience de son importance qui est tardive.*